

Participation du Canada au processus de révision des *Règles de catalogage anglo-américaines* (RCAA)

Edwin Buchinski et Ronald Hagler

Volume 22, numéro 1, mars 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055336ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055336ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Buchinski, E. & Hagler, R. (1976). Participation du Canada au processus de révision des *Règles de catalogage anglo-américaines* (RCAA). *Documentation et bibliothèques*, 22(1), 35–42. <https://doi.org/10.7202/1055336ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1976

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

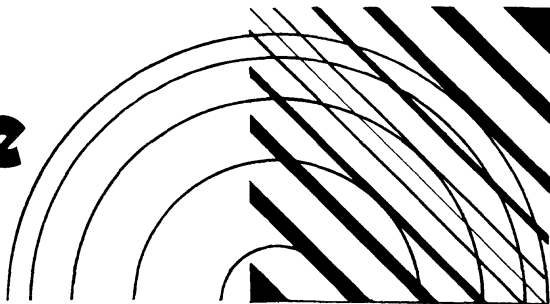
érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

chronique de la recherche



Participation du Canada au processus de révision des Règles de catalogage anglo-américaines (RCAA)*

Depuis leur publication, en 1967, les *Règles de catalogage anglo-américaines (Anglo-American Cataloging Rules)* (RCAA-AACR) ont fait l'objet de nombreuses interprétations et critiques. La création de normes bibliographiques internationales et l'existence de plus en plus évidente de lacunes dans ce code ont amené la révision actuelle des RCAA, à laquelle des Canadiens ont le privilège de collaborer, tout comme d'autres avaient participé à l'édition de 1967. Nous étudierons brièvement la structure du comité qui a été établi afin de superviser le processus de révision et nous ferons connaître les comités canadiens qui y prennent part. Un certain nombre de réalisations récentes seront également mentionnées, étant donné leurs répercussions possibles sur la seconde édition, prévue pour 1977.

Bien-fondé de la révision

Il n'a pas été possible de produire, en 1967, un code unifié anglo-américain puisque les Britanniques et les Américains, bien qu'ils se soient entendus sur bon nombre de points, n'avaient pu en venir à un accord total. Même si les principes généraux de catalogage adoptés à la Conférence internationale sur les principes de catalogage en 1961 fournirent la base des RCAA, les deux versions reflètent la liberté fournie par l'*Exposé des principes*, selon lequel chaque pays est libre d'établir son propre code de catalogage national tout en se conformant aux principes internationaux.

La Commission pour l'unification des règles de catalogage de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB), bien informée des répercussions de l'*Exposé des principes* sur l'établissement d'un certain nombre de nouveaux codes et la révision des codes existants¹, a décidé de tenir une réunion internationale d'experts en catalogage, en 1969, afin d'examiner les progrès réalisés dans l'application de l'*Exposé des principes*; d'approuver une version définitive de l'édition annotée²; d'établir des principes régissant le catalogage descriptif et d'étudier la possibilité de rendre ce programme international; enfin, d'étudier la possibilité d'échanger des notices catalographiques lisibles par machine et les répercussions de la mécanisation sur les catalogues et les règles de catalogage.

La publication, en 1971, de l'*ISBD (International Standard Bibliographic Description)* dont une traduction intitulée *Description bibliographique internationale normalisée* a paru en 1973, a été suivie, en 1974, de celle de la première édition

1. A. H. Chaplin, «Principes de catalogage: la situation cinq ans après la Conférence de Paris», *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, 21 (mai-juin 1967), 153-159.
2. Conférence internationale sur les principes de catalogage, Paris, 1961, *Statement of Principles Adopted at the International Conference on Cataloguing Principles*, Paris, October 1961. Annotated edition with commentary and examples by Eva Verona assisted by Franz Georg Kaltwasser, P.R. Lewis, Roger Pierrot. London, IFLA Committee on Cataloguing, 1971. Édition provisoire en français publiée par la FIAB en 1966, sous le titre: *Exposé des principes adopté par la Conférence internationale sur les principes de catalogage, Paris, octobre 1961*.

* Texte revu par Clarise Cardin, secrétaire administrative, Comité canadien de catalogage.

«standard»³. En 1974, l'American Library Association a publié une version révisée spéciale du chapitre 6 de façon à intégrer, dans les RCAA, la première norme internationale relative au catalogage descriptif. La publication de l'édition provisoire de la *Description bibliographique internationale normalisée des publications en série* (ISBD(S)) en 1974⁴ a fait ressortir la nécessité de réviser d'autres chapitres des RCAA, et au moins une version provisoire de normes internationales de catalogage descriptif (ISBD) pour les non-livres et les cartes géographiques sera vraisemblablement publiée en 1976. L'ISBD(M) et l'ISBD(S) ont déjà remis en question les normes de catalogage descriptif des RCAA et il est certain que toute ISBD future aura le même effet.

Contrairement aux Parties I et II des RCAA qu'on voulait normaliser à l'échelle internationale, la Partie III a été l'objet de nombreuses critiques de la part de divers groupes du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. Ronald Hagler, du Comité canadien de catalogage (CCC), s'est exprimé en ces termes à propos de la Partie III de l'édition de 1967:

“Part III: Non-Books Materials represents almost entirely the work of the editor, C. Sumner Spalding, with some input from LC (Library of Congress) and even less from specialized associations such as those

concerned with music and maps, which could be briefly consulted in the late stages of editorial work.”⁵

Les principales lacunes de la Partie III, selon Ronald Hagler⁶, sont que des chapitres distincts ne tiennent pas compte des nouveaux documents tels que les ensembles de matériel didactique, les spécimens et autres acquisitions typiques des bibliothèques scolaires. La Partie III ne répond pas davantage aux besoins des grandes institutions de recherche qui, dans les années soixante, ont également commencé à acquérir des documents sur supports différents, notamment ceux qu'acquiert les bibliothèques scolaires, et d'autres documents particuliers, tels que des fichiers de données ordinalement. Par ailleurs, les divers chapitres de la Partie III ayant été rédigés indépendamment, les RCAA ne constituent pas un seul code de catalogage unifié. Ronald Hagler a fourni de plus amples renseignements sur les efforts déployés en vue de la révision de la Partie III des RCAA.⁷ Il convient de signaler que depuis 1969, les représentants de la Canadian Library Association (CLA), de l'American Library Association (ALA) et de la Library of Congress (LC) se réunissent au moins deux fois l'an pour discuter de la révision du code et au moins une fois par année avec les représentants de la Library Association (LA). Après avoir constaté la nécessité de réviser les RCAA, les auteurs originaux (ALA, LC, LA, CLA) ont ensuite déterminé les objectifs et établi la structure du comité qui serait chargé de veiller à leur réalisation. (La structure du comité est illustrée par le tableau qui suit).

Objectifs de la révision des RCAA

Les représentants suivants des cinq organismes «auteurs» se sont rencontrés à Chicago les 29 et 30 mars 1974 afin d'établir les procédures relatives à la révision des règles: Jean Lunn représentant le CCC, Peter Lewis, la British Library (BL) et la LA, John Byrum, l'ALA, à titre de président du Catalog Code Revision Committee (CCRC) de la Resources and Technical Services Division, et C. Sumner Spalding, la LC. Un «Memorandum of Agreement on a Revised Edition of the

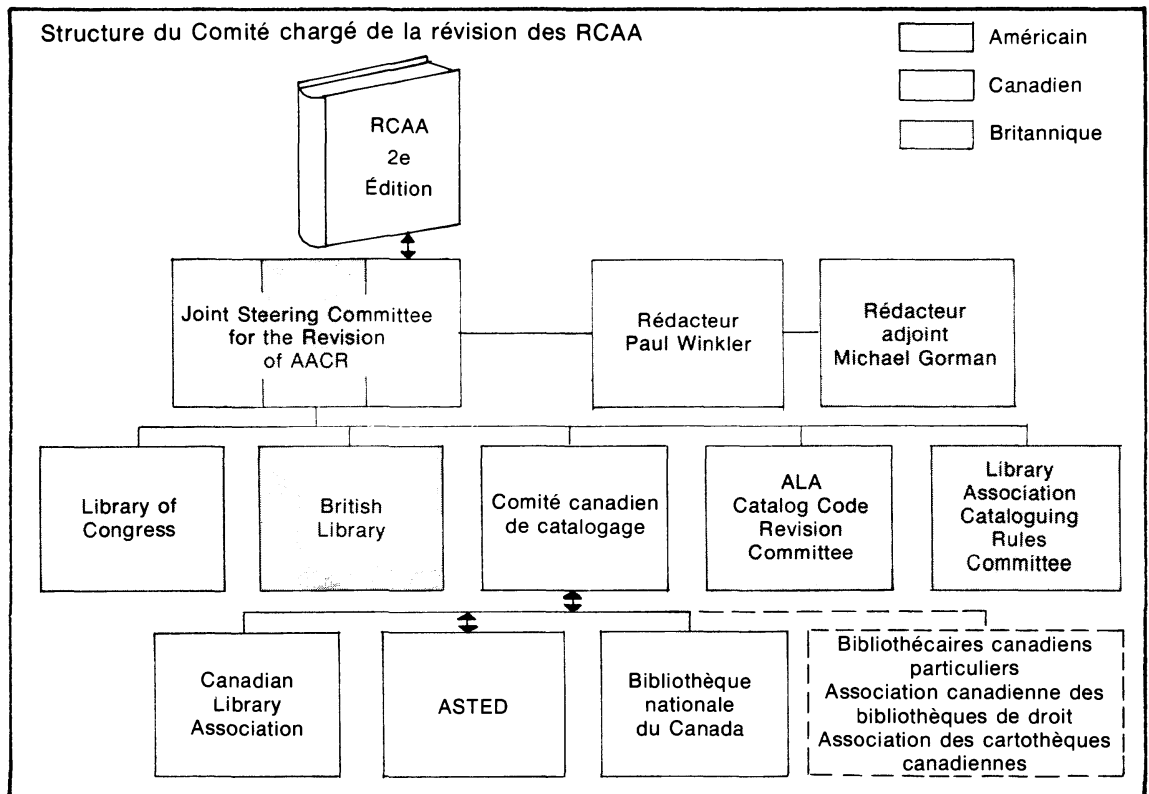
3. Fédération internationale des associations de bibliothécaires, *ISBD(M) — International Standard Bibliographic Description for Monographic Publications*/International Federation of Library Associations, 1st standard ed, London, IFLA Committee on Cataloguing, 1974. Traduction française de l'édition de 1971 publiée dans le *Bulletin des bibliothèques de France*, 18e année, no 5 (mai 1973), sous le titre: «Description bibliographique internationale normalisée pour les monographies en un ou plusieurs volumes».

4. Fédération internationale des associations de bibliothécaires. Groupe de travail sur la Description bibliographique internationale des publications en série, *ISBD(S) — Description bibliographique internationale normalisée des publications en série*. Recommandée par le Groupe de travail sur la Description bibliographique internationale normalisée des publications en série, créé par la Commission de catalogage et la Commission des publications en série de la FIAB. Paris, Bibliothèque nationale, 1974. Extrait du *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 19, no 3 (mars 1974). Texte anglais: *ISBD(S) — International standard bibliographic description for serials*, London, IFLA Committee on Cataloguing, 1974.

5. Ronald Hagler, "The development of cataloging rules for nonbook materials", *Library Resources & Technical Services*, 19 (Summer 1975), 270.

6. *Ibid.*, 271.

7. *Ibid.*, 268-278.



«*Anglo-American Cataloging Rules*» provisoire a été accepté, déterminant de ce fait le nombre des membres et le rôle du Joint Steering Committee for the Revision of AACR (JSC), ainsi que les objectifs de la révision.

Ces objectifs ont été définis comme suit:

1. Concilier les divergences britannique et nord-américaine des RCAA et ne produire qu'une seule édition.
2. Intégrer tous les changements et toutes les révisions effectués depuis 1967, année de publication des premières éditions.
3. Prendre en considération toute étude actuellement en cours et toute proposition de modifications présentées au Joint Steering Committee avant le 31 juillet 1975.
4. Susciter des commentaires sur les règles au niveau international avant la date limite mentionnée plus haut.

Après s'être entendus sur les objectifs, les participants à la réunion ont discuté du

mode de financement du projet, ont convenu de commencer la révision le 1er janvier 1975 et de la poursuivre jusqu'au 31 décembre 1976, et ont affecté la responsabilité collective du droit d'auteur à la CLA, l'ALA et la LA. Grâce aux efforts de l'ALA en particulier, le Council on Library Resources a accepté d'accorder une subvention de \$111,431 au JSC par l'intermédiaire de l'ALA pour appuyer la révision du code⁸.

Joint Steering Committee for the Revision of AACR

Le JSC est formé d'un représentant du Comité canadien de catalogage, de l'ALA, de la Library Association, de la British Library et de la Library of Congress.

Chacun des représentants a droit à une voix lors des votes. Chaque organisme est aussi représenté par un délégué habilité à prendre part à toutes les discussions et qui vote au nom de l'organisme particulier en l'absence du représentant désigné. Le président du JSC est élu au sein du comité.

8. "CLR grant to ALA", *College & Research Libraries*, 36 (July-August 1975), 222 et 226.

Ce comité a nommé Paul Winkler⁹ rédacteur et Michael Gorman⁹ rédacteur adjoint du texte de la 2e édition des RCAA.

Les responsabilités permanentes du comité sont les suivantes:

- 1) régler les questions de politique pour le compte du rédacteur et du rédacteur adjoint, à partir de l'évaluation, par le comité, des recommandations visant la modification des règles reçues des cinq groupes auteurs, et établir des directives suivant lesquelles les rédacteurs pourront rédiger les règles provisoires;
- 2) étudier toutes les propositions dans les délais fixés pour la révision;
- 3) faciliter la communication entre toutes les personnes et les organismes intéressés à la révision;
- 4) évaluer, en vue de leur approbation, les règles rédigées par les rédacteurs à partir des politiques approuvées;
- 5) soumettre, en vue de leur publication, le texte et l'index révisés.

Comité canadien de catalogage (CCC)

Le CCC, créé en mars 1974, a remplacé le CLA Committee on Revision of the *Anglo-American Cataloging Rules*, étant donné qu'il semblait préférable, en prévision de la préparation de la deuxième édition, d'étendre la portée de l'ancien CLA Committee de façon à représenter les intérêts canadiens dans leur ensemble. Un nouveau comité a donc été formé, constitué de représentants de l'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation), de la CLA et de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC). Le CCC comprend six membres: deux représentants de l'ASTED, Paule Rolland-Thomas, professeur agrégé, École de bibliothéconomie, Université de Montréal et Pierre Deslauriers, agent responsable des projets coopératifs, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec; deux représentants de la CLA,

Jack Cain, chef, Original Cataloguing Department, University of Toronto Library et Ronald Hagler, professeur agrégé, School of Librarianship, University of British Columbia; et deux représentants de la BNC, Hlib Sirko, chef, Division du catalogage descriptif et Edwin Buchinski, chef, Bureaux des normes de bibliothèque. Edwin Buchinski a assumé la présidence du CCC le 1er janvier 1974, à la retraite de l'ancienne présidente et représentante de la BNC, Jean Lunn. Clarisse Cardin, du Bureau des normes bibliographiques de la BNC, assume le secrétariat.

Le CCC est chargé d'élaborer des politiques concernant les questions de catalogage et de contrôle bibliographique, y compris d'analyse documentaire, dont le saisira l'un ou l'autre des trois organismes qu'il représente, de faire valoir le point de vue canadien aux réunions, comités et groupes de travail internationaux, et de participer activement à la révision des règles en vue de la deuxième édition des RCAA. Edwin Buchinski et Ronald Hagler sont respectivement représentant et délégué du CCC au sein du JSC.

Le mandat du CCC stipule également que la BNC assumera les frais de voyage de deux réunions du CCC chaque année et qu'elle fournira les fonds nécessaires à la participation d'un représentant du CCC à des réunions internationales d'experts en catalogage.

Décisions concernant les RCAA, jusqu'en novembre 1975

a) Activités internationales

Le JSC a tenu trois réunions en 1975 au cours desquelles il a réglé des questions de procédures, établi des principes directeurs et voté des modifications précises de règles. À sa première réunion, en janvier, le JSC a approuvé les quatre énoncés de principes suivants qui auront, sans aucun doute, des répercussions importantes sur la 2e édition:¹⁰

- 1) La seconde édition des *Règles de catalogage anglo-américaines* se conformera, en général, aux Principes de Paris sur lesquels sont fondées les règles de 1967.

9. Ils sont, respectivement, Principal Descriptive Cataloger, Library of Congress et Head, Bibliographic Standards Office, British Library, et bénéficient tous deux d'un congé de leur institution pour la durée de la révision du code.

10. American Library Association. Resources and Technical Services Division, *AACR Revision Policy Statements*. (Communiqué de presse) Janvier 1975?

- 2) La deuxième édition tiendra particulièrement compte de l'évolution du traitement informatique des notices bibliographiques.
- 3) Le Joint Steering Committee s'engage à adopter la Description bibliographique internationale normalisée des monographies (ISBD(M)) comme base de la description bibliographique des monographies, et le principe de normalisation régissant la description bibliographique de toutes les catégories de documents.
- 4) Le Joint Steering Committee réitère l'engagement qu'ont pris ses prédécesseurs, c'est-à-dire, de se servir principalement des quatre ouvrages suivants pour la révision des chapitres pertinents de la Partie III des RCAA:
 - Texte provisoire des chapitres 12 et 14 des RCAA (E.-U);
 - *Non-Book Materials Cataloguing Rules* (G.-B.);
 - *Non-Book Materials: The Organization of Integrated Collections* (Canada);
 - *Standards for Cataloging Nonprint Materials* (E.-U.).

Comme première mesure en vue de concilier les versions nord-américaine et britannique, le JSC a convenu que les rédacteurs devraient évaluer les règles des deux versions selon les catégories suivantes:

- 0 — Conformité entre les deux versions.
- 1 — Conformité quant au fond mais divergences quant à la forme.
- 2 — Conformité en principe mais divergences dans les détails.
- 3 — Divergences en principe.
- 4 — Règles qui ne figurent que dans une seule version.

Les règles de la catégorie 4 ont été dégagées et distribuées aux comités nationaux à titre de première série de propositions de révisions. Les réactions respectives des comités nationaux à l'égard de ces propositions ont été distribuées à leur tour à chacun des quatre autres organismes nationaux représentés au JSC. À la deuxième réunion du JSC, du 15 au 17

mai, chacune de ces règles a été mise aux voix. Le JSC a, en outre, établi un certain nombre de principes directeurs importants exposés ci-dessous:

1. Une copie de toutes les propositions soumises aux comités nationaux dans certains «domaines désignés» devait être envoyée aux rédacteurs et les comités nationaux devaient en différer la discussion jusqu'à ce qu'ils aient reçu une évaluation ou une proposition des rédacteurs. Les quatre premiers domaines désignés étaient: le droit, la musique, les cartes géographiques et les incunables. Cette décision a été prise pour permettre aux associations de bibliothécaires non représentées au sein du JSC de présenter des propositions. La révision proposée des règles 20 à 26, présentée par les bibliothécaires de droit australiens, a suivi ces formalités.
2. Un rapport du Subcommittee on Rules for Cataloging Machine-Readable Data Files (MRDF) de l'ALA/RTSD/CCRC devait être transmis au JSC par John Byrum. Cette présentation devait comprendre les recommandations concernant les aspects bibliographiques propres aux fichiers ordinolingues.
3. Le JSC a décidé que son président, Peter Lewis, devrait rédiger un énoncé complet de la position et des objectifs du JSC en ce qui a trait aux règles relatives à la description bibliographique dans la deuxième édition des RCAA. L'énoncé comprendrait une ébauche, préparée par les rédacteurs, d'une seule description bibliographique normalisée qui s'appliquerait à tous les supports de documents. Après avoir été révisé et approuvé par le JSC, ce document devait faire l'objet de consultations et de discussions avec le Bureau international de la FIAB sur le CBU (Contrôle bibliographique universel). Une réunion avec les présidents des Groupes de travail de l'ISBD devait être requise pour l'étude d'une norme unique de description bibliographique.

Des représentants des commissions et groupes de travail de la FIAB impliqués dans le programme ISBD de la FIAB ont rencontré des représentants du JSC à Paris, les 16 et 17 octobre, afin d'étudier la possibilité d'établir le cadre d'une ISBD générale qui engloberait tous les types de documents conservés dans les collections de bibliothèques. Convoquée sous les auspices du Bureau international sur le CBU, la réunion a également permis d'évaluer de nouveau le programme ISBD de la FIAB et d'étudier l'établissement de tout dispositif nécessaire à la compatibilité et à l'uniformisation de ce programme¹¹. Les représentants de la FIAB qui participaient à cette réunion se sont vu confier, par le Conseil général de la FIAB, la responsabilité de prendre les mesures nécessaires à cet effet. Après avoir révisé et approuvé les zones, les éléments de données et la ponctuation indiqués dans le texte provisoire préparé par Peter Lewis, le JSC a été invité à rédiger une version annotée accompagnée d'exemples de l'ISBD générale (ISBD(G)), la nouvelle structure commune à toutes les ISBD.

À sa réunion de novembre, le JSC a convenu de réviser l'édition annotée destinée à être présentée au Bureau international sur le CBU en janvier 1976 et d'y ajouter des exemples au besoin. On a demandé aux membres du JSC de communiquer avec les présidents des Groupes de travail sur l'ISBD dans leurs secteurs respectifs afin de leur faire bien comprendre la nécessité de réviser immédiatement les données qui figurent dans la mention de responsabilité (c.-à-d. d'auteur), la zone de l'édition et la zone du support (une zone que l'ISBD(G) réserve aux données descriptives propres à certains types de documents, notamment les échelles et autres données mathématiques sur les cartes géographiques, ainsi que la forme de présentation pour la musique imprimée). Si les présidents respectifs ne décèlent pas de problèmes majeurs dans ces zones, la 2e édition des RCAA pourra alors reposer sur une description bibliographique normalisée unique; les révisions futures découlant de la nécessité d'inclure de nouvelles ISBD spécialisées seront alors minimales et se limiteront à la

zone du support. Le JSC a également mis aux voix toutes les révisions des règles de la catégorie 1 (conformité quant au fond mais divergences quant à la forme) et certaines des propositions concernant les règles de la catégorie 2 (conformité en principe mais divergences dans les détails); le vote quant aux autres règles de la catégorie 2 se fera par la poste avant le 1er décembre. Il a été décidé que d'autres «domaines désignés» ne seront pas acceptés en vue de leur étude (c.-à-d. les propositions visant une catégorie de règles provenant d'autres organismes que les comités nationaux). On demandera à la Music Library Association (E.-U.) de présenter ses recommandations sur les titres uniformes et ses propositions détaillées sur la révision des règles du chapitre 13.

Les représentants canadiens au JSC suggèrent, lors de la réunion de novembre, que les droits de la traduction française de la 2e édition soient accordés à l'institution qui détenait ceux de la «version française» de l'édition de 1967 et des nouveaux chapitres 6 et 12. Les droits de traduction seront attribués à une date ultérieure.

b) Activités nationales

Les vues des membres de la profession sont coordonnées à l'échelle nationale par des comités nationaux en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada. Certains bibliothécaires canadiens non seulement collaborent au comité canadien, mais sont également membres de divers comités de l'American Library Association, notamment le MRDF Committee.

c) Activités canadiennes

Au début, le CCC s'est efforcé de mettre les bibliothécaires canadiens au courant du projet de révision^{12,13,14}. John Byrum du CCRC a rédigé un questionnaire destiné à faire connaître l'opinion de bibliothèques faisant partie de l'Association of Research

11. General ISBD Meeting, Paris, 16-17 October 1975, *Official Minutes*, endorsed by Eva Verona, Chairman, General ISBD Meetings, Chairman, IFLA Committee on Cataloguing, and Dorothy Anderson, Director, IFLA International Office for UBC, p. 1. (Non publié).

12. «Vers une nouvelle édition des *Règles de catalogage anglo-américaines*», *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, 7 (janvier-février 1975), 12-13.

13. Pierre Deslauriers et Paule Rolland-Thomas, «Comité canadien de révision des *Règles de catalogage anglo-américaines*», *Nouvelles de l'ASTED*, 86-87 (mars-avril 1974), 18-19.

14. "AACR new edition: What changes do you want?" *Felicitier*, 21 (March 1975), 10-11.

Libraries sur des règles déterminées des RCAA; les résultats dudit questionnaire relatifs aux bibliothèques canadiennes ont été transmis au CCC. La participation de l'Association canadienne des bibliothèques de droit a également été sollicitée, à l'occasion de sa réunion annuelle. Cinq documents ont été soumis, résumés par Clarisse Cardin en un seul document que les auteurs originaux ont été invités à commenter avant sa communication aux rédacteurs comme règles concernant un «domaine désigné». Étant donné que l'Association des cartothèques canadiennes avait entrepris, depuis un an ou deux, l'élaboration d'une série de règles relatives au catalogage des cartes géographiques, Jean Lunn a demandé à ce groupe de participer à la révision des RCAA. Hugo Stibbe, président du Groupe de travail de la FIAB sur les documents cartographiques et membre du Comité canadien des règles de catalogage relatives aux cartes, ayant accepté cette invitation, le CCC a avisé le JSC de la présentation imminente d'un document canadien sur les cartes (Chapitre II des RCAA).

Vingt-six mémoires canadiens ont été présentés, soumis aux membres du CCC et étudiés conjointement à la deuxième réunion de celui-ci, en juin. À l'issue de ces discussions, un certain nombre de révisions déterminées et d'observations sur certaines règles qui posent des problèmes particuliers ont été transmises au JSC selon la présentation convenue. Un groupe de recommandations concernant la catégorie 4 (règles propres à la version nord-américaine ou à la version britannique) ont été soumises à la suite de la première réunion du CCC qui a eu lieu en avril 1975.

L'atelier sur le catalogage organisé par le Technical Services Coordinating Group de la Canadian Association of College and University Libraries (CACUL/TSCG) dans le cadre de la conférence annuelle de la CLA en 1975¹⁵, a permis à Josephine Giesbrecht, rédactrice de *Canadiana*, Ronald Hagler, Jack Cain et Paul Winkler de discuter de divers points des RCAA et de la révision en cours. Un questionnaire a, une fois de plus, été distribué aux personnes présentes afin de faire participer un plus grand nombre de bibliothécaires canadiens.

Tel que mentionné plus haut, le JSC

avait reconnu, dans ses politiques, le travail de Jean Riddle Weihs et de ses collègues en acceptant leur ouvrage sur les non-livres comme l'un des documents de base pour la révision de la Partie III des RCAA. Le CCC n'a donc pas consacré beaucoup de temps à cette section du nouveau code étant donné que le point de vue «canadien» était bien documenté. Il s'attachera maintenant à recueillir des observations sur les règles provisoires pour la Partie III au fur et à mesure qu'elles seront formulées. Le point de vue et les connaissances du CLA Committee on Revision of the *Anglo-American Cataloging Rules*, qui a participé activement à l'établissement de règles dans le cadre de *Non-Book Materials* (Weihs), sont représentés au sein du CCC par des membres de cet ancien Committee.

Peu d'observations portaient sur des révisions des RCAA nécessitées par l'ordinateur. Toutefois, une recommandation précise concernant la suppression de la règle 19A, approuvée à l'unanimité par les participants au Projet pilote de distribution des bandes MARC canadiennes, a été présentée au CCC. D'autres commentaires sur les dépouillements disposés en alinéa et chapeautés du terme «Dépouillement» au centre de la ligne, le classement alphabétique par ordinateur, les notes à forme fixe, etc., découlant de l'expérience acquise par la BNC dans l'élaboration du MARC canadien, ont été transmises au Committee on Representation in Machine-Readable Form of Bibliographic Information (MARBI) de la Resources and Technical Services Division (RASD) par Edwin Buchinski qui participe, à titre d'observateur, à ce comité. Le MARBI s'était engagé, à la réunion annuelle de l'ALA, à faire connaître au CCRC les répercussions possibles de règles déterminées sur le traitement par ordinateur et avait donc demandé à ses membres de formuler des observations à ce sujet.

En plus de formuler des propositions fondées sur les mémoires reçus des bibliothécaires canadiens, les membres du CCC ont dû donner suite aux documents présentés par les autres organismes «auteurs». La LC et le CCRC ont présenté plus de cent recommandations respectivement. Une partie considérable des RCAA a donc été étudiée à la suite des observations des participants canadiens, britanniques et américains. On trouvera une description de certains problèmes techniques qui ont été soumis et qui sont présentement à l'étude dans *American*

15. F. Bailey, "CACUL/TSCG workshop on cataloguing. Saturday session: AACR and CIP", *Felicitier*, 21 (July-August 1975), 12.

Libraries, November 1975 et *Felicitier*, April and May 1975.

Il reste beaucoup de travail à effectuer en 1976. La tâche la plus importante à laquelle le CCC doit faire face est probablement la nécessité de formuler un énoncé de principes sur les recommandations de Eva Verona concernant les collectivités-auteurs. Ces recommandations font partie d'une étude¹⁶ demandée par la Commission de catalogage de la FIAB sur le concept de «collectivité-auteur» dans divers codes de catalogage nationaux. L'étude comprend un examen approfondi de la mention de collectivité-auteur dans nombre de bibliographies nationales, ainsi qu'une revue des codes de catalogage. Si les RCAA doivent répondre davantage aux besoins internationaux, le concept de «collectivité-auteur» devra certainement être réétudié à la lumière des constatations de Eva Verona. Parmi les autres secteurs qui devront être étudiés à fond, mentionnons les modifications nécessitées par l'ordinateur, les règles régissant les vedettes de documents juridiques et les exigences du catalogage descriptif dans des domaines tels que les cartes géographiques, les fichiers de données ordinolingues et la musique.

Conclusion

L'apport de l'élément canadien à la révision des RCAA est plus faible que celui de ses contreparties américaine ou britannique, le nombre des bibliothécaires canadiens et l'importance de leurs ressources financières étant comparativement moins élevés. Néanmoins, les 36 mémoires émanant de bibliothécaires canadiens représentent une contribution considérable à la révision des RCAA.

On espère que les bibliothécaires canadiens possédant des connaissances spécialisées voudront bien examiner les règles qui concernent leur secteur de compétence pour qu'une partie du travail de révision soit répartie plus équitablement entre les spécialistes concernés. Le secrétariat du CCC est prêt à mettre la documentation appropriée à la disposition des spécialistes qui désirent étudier une règle ou un secteur particulier des RCAA.

Le CCC remercie les collaborateurs canadiens et espère pouvoir fournir des renseignements détaillés sur les suggestions particulières qui lui ont été adressées.

Edwin Buchinski

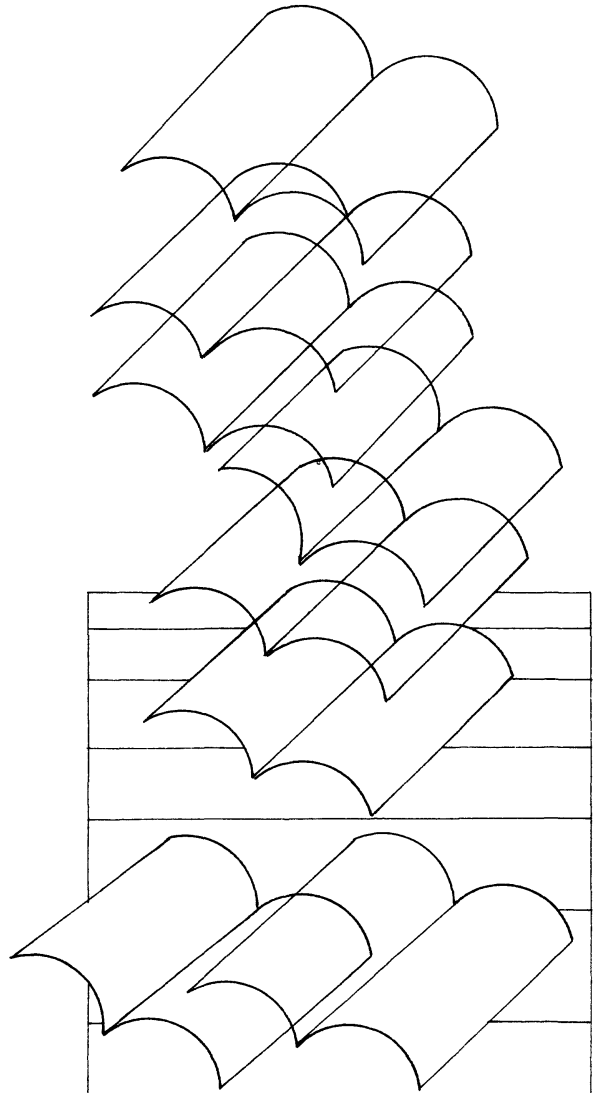
Président

Comité canadien de catalogage

Ronald Hagler

Représentant de la Canadian Library Association

Comité canadien de catalogage



16. Eva Verona, *Corporate Headings: their Use in Library Catalogues and National Bibliographies. A Comparative and Critical Study*, London, IFLA Committee on Cataloguing, 1975.